Carte d'identité

D'une altitude moyenne de 830 m, le site des « Prairies humides du Pont Est » se trouve au cœur du plateau de Millevaches, sur les contreforts du Massif-Central en Corrèze. Le site occupe le fond de vallée granitique, traversée par la Vézère, entre le bourg de Saint-Merd-les-Oussines et le site de l'Etang des Oussines, Réserve Naturelle Régionale de la Haute Vallée de la Vézère. Cette zone, située en tête de bassin versant, est accessible soit au sud-ouest depuis le village, soit à l'est par l'Etang des Oussines. Concernant environ 65 ha, elle est caractérisée par des milieux agropastoraux secs et des parties plus humides, quelques surfaces de plantations résineuses et par un riche patrimoine bâti lié à l'usage de l'eau. Le CEN est propriétaire d'environ 6 ha sur ce site.

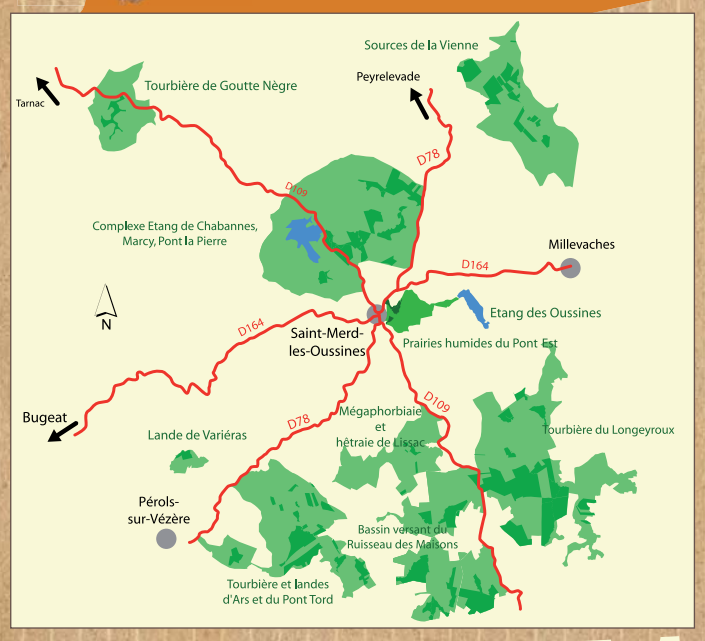

Les richesses du site

Le site des « Prairies humides du Pont Est » comporte des milieux à forte valeur patrimoniale qui sont reconnus d'intérêt communautaire à l'échelle européenne :

- La prairie humide acidiphile est une végétation typique des parcelles humides pâturées de manière extensive sur le plateau. Milieux de transition marqués par la présence plus ou moins importante des sphaignes, elles évoluent naturellement vers des formations de tourbières hautes tout aussi caractéristiques. Sur le site, elle se rencontre dans le fond de la vallée, aux abords de la Vézère et des ruisseaux.

- La tourbière haute active, favorisée par un climat froid, des précipitations importantes, une topographie en cuvette à fond plat, un sous-sol granitique imperméable et acide, est, elle, dominée par les sphaignes. Ces mousses, capables de stocker 30 fois leur poids sec en eau, participent activement à la production de tourbe (accumulation de matière organique). Les groupements végétaux y sont très diversifiés et accueillent de nombreuses espèces inféodées à ces milieux. Présente sur seulement quelques centaines de m² sur le site, son maintien en bon état de conservation est assuré par du pâturage bovin. Au contraire lorsque les parcelles sont abandonnées ou drainées, la Molinie bleue devient dominante et forme des touradons entrainant la diminution de la biodiversité typique des tourbières.

La Vézère et sa ripisylve bien développée

Tourbière haute active et suintement à Narthécie des marais

- La pelouse acidiphile à Nard est une formation végétale rase, riche en espèces végétales et insectes. Cet habitat, entretenu par l'activité pastorale extensive, a largement diminué ces dernières décennies au profit des plantations résineuses ou des prairies artificielles. Elle se rencontre encore dans ce site sur les versants.

- La Vézère, dont les eaux sont courantes, fraiches, acides et pauvres, offre un milieu propice au développement d'herbiers aquatiques adaptés à ces conditions. La Littorelle à une fleur et la Truite fario, espèces remarquables de ce milieu, sont présentes sur le site.

- La ripisylve, formation arborescente se développant en linéaire le long des cours d'eau, présente une grande diversité floristique. Elle accueille des espèces peu communes sur le plateau de Millevaches comme le Vérâtre blanc. La ripisylve est belle représentée le long de la Vézère sur ce site.

Statut et règlementation

Le site des « Prairies humides du Pont Est » est inclus dans plusieurs périmètres d'inventaires ou de classements.

Il se trouve notamment au sein du site Natura 2000 « Landes et zones humides de la Haute Vézère » (ZSC FR7401105). Ce programme permet d'œuvrer pour la préservation de milieux et d'espèces rares et menacés en Europe. Il est animé par le Conservatoire d'espaces naturels du Limousin, depuis 2003. En France, cette préservation est basée sur le volontariat des propriétaires et des gestionnaires, auxquels les animateurs proposent des actions de restauration ou de gestion, en contrepartie d'incitations ou d'aides financières.

Il abrite plusieurs espèces rares, menacées, voire protégées par les lois françaises et européennes, comme par exemple la Littorelle à une fleur, le Pic noir, la Loutre d'Europe et de nombreuses autres espèces.

Pour la préservation de l'eau : en France, certains travaux effectués en milieux humides ou aquatiques sont soumis à la loi sur l'eau, par le biais de simples déclarations ou de demandes d'autorisation auprès de l'Etat (Direction Départementale des Territoires).

Pont en pierre

Le CEN Limousin

Association sans but lucratif régie par la loi 1901, il a été créé par la volonté des associations de protection de la nature du Limousin, sous l'impulsion de Limousin Nature Environnement qui souhaitait l'existence en Limousin d'une structure consensuelle spécialisée dans la gestion directe d'espaces naturels. Il est dirigé par un conseil d'administration représentatif de la diversité de ses adhérents (individuels, représentants d'associations, de collectivités et d'établissements publics…). Ce CA s'appuie sur un Conseil scientifique pluridisciplinaire composé d'une vingtaine de spécialistes régionaux des sciences de la Terre. Le Conservatoire dispose d'une équipe salariée.

Nos missions

Connaissance, protection, gestion, valorisation sont les 4 mots clés qui définissent l'action du Conservatoire. Grâce aux suivis de l'évolution des milieux, le Conservatoire met en place d'ambitieux programmes de préservation des espaces naturels ainsi qu'une gestion conservatoire adaptée.
Il peut devenir propriétaire des sites, locataire ou signer avec les propriétaires des conventions de gestion nécessaires à la conservation des milieux naturels et des espèces à fort enjeu de conservation. Ce travail permet de bien connaître le site et de mettre en œuvre l'ensemble des opérations de gestion (fauche, pâturage, bûcheronnage…).
Ensuite, le Conservatoire évalue l'impact des travaux sur la faune, la flore et les habitats en réalisant des suivis naturalistes et pour que chacun mesure l'importance du patrimoine naturel et l'intérêt de le conserver, il propose des supports de communication ainsi que des aménagements légers sur certains sites pouvant accueillir du public.
Le Conservatoire est avant tout une structure de concertation qui tente dès que possible de maintenir dans le tissu économique local les espaces naturels et ruraux qu'il a en gestion. C'est ainsi qu'une centaine d'agriculteurs, déjà, contribuent à la gestion des espaces naturels remarquables du Limousin.

Prairies humides du Pont Est

Saint-Merd-les-Oussines, 19

Partenaires financiers

UNION EUROPEENNE
Fonds européen agricole pour le développement rural
L'Europe investit dans les zones rurales

RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Le CEN Limousin est membre de : Conservatoires d'espaces naturels

Conservatoire d'espaces naturels Limousin

Fiche de site 80

Les actions de gestion

La majorité du site est toujours entretenue par pâturage bovin et depuis 2015, par pâturage équin sur certaines parcelles propriétés du CEN Limousin. Suite au diagnostic environnemental réalisé pour le premier plan de gestion (2017-2021), le CEN a conduit des opérations de génie écologique sur les parcelles dont il est propriétaire et proposera aux autres propriétaires un programme d'actions. Ces actions visent la restauration des habitats en voie de raréfaction et la sauvegarde d'espèces protégées ou rares en Limousin. En 2015, du broyage et 2 parcs de pâturage ont été réalisés pour entretenir des prairies humides et des pelouses sèches, suivis en 2016 de l'installation-test d'une pompe à museau permettant l'abreuvement du bétail dans de bonnes conditions. Ce pâturage extensif maintient les milieux en bon état de conservation.

D'autres actions sont à venir :

- Restauration/entretien du canal
- Bucheronnage et débroussaillage pour rouvrir les milieux
- Aménagement de clôtures, systèmes d'abreuvement et restauration des moyens de franchissement sur les cours d'eau, pour le retour d'un pâturage extensif...

Site à fort potentiel récréatif, éducatif et naturaliste, il pourrait bénéficier d'une valorisation pédagogique suite à sa restauration.

Test d'abreuvement avec une pompe à museau

Le canal et les herbiers aquatiques

Historique du site

Comme en témoigne la présence de nombreuses ruines et autres éléments bâtis, liés à l'usage de l'eau, le site était très fréquenté par les habitants de Saint-Merd-les-Oussines il y a encore quelques décennies. Proches du bourg, ces terrains, mosaïques de pelouses et de landes, étaient pâturés par des brebis et des vaches gardées pendant la belle saison. Certaines parcelles étaient irriguées par un vaste réseau de levades et de canaux pour être fauchées. Le canal, encore en eau aujourd'hui, alimentait un moulin qui permettait de moudre le grain et ce jusqu'à la fin des années 70. Puis, l'abandon des pratiques agricoles traditionnelles et le développement de la mono-sylviculture ont rapidement fait disparaitre les landes et conduit à l'abandon des fonds humides qui se reboisent progressivement. Une partie des fonds tourbeux du site bénéficie toujours d'un pâturage bovin extensif ce qui explique le bon état écologique de certaines parcelles. En raison de l'intérêt écologique, paysager et culturel de ce site, le CEN Limousin a acheté en 2006 environ 6 ha de terrain soit abandonné, soit en déprise.

Chevaux en pâturage sur les parcelles du CEN Limousin

Littorelle à une fleur

Truite fario

Pourquoi participons-nous à sa gestion ?

Le site est constitué de milieux remarquables du fait de leur histoire, leur physionomie, leur naturalité et leur rareté, que ce soit à l'échelle régionale ou européenne : milieux humides tourbeux, eaux courantes fraîches et pauvres, et hêtraies-chênaies, landes sèches. Ils rendent de nombreux services à la société. En effet, ils participent à la préservation de la ressource en eau, en particulier les zones humides qui la filtrent. Telle une éponge gigantesque, elles stockent l'eau afin de réguler les hautes eaux et soutiennent l'étiage des cours d'eau. Le bois des forêts ainsi que la tourbe sont des puits de carbone piégeant le CO_2, gaz responsable du dérèglement climatique. Les zones humides ouvertes constituent aussi une ressource de pâturage parfois précieux en période de sécheresse. Et c'est enfin une source de recherches scientifiques, comme le montre l'exemple du Lézard vivipare, dont le sang contient un antigel étudié pour la conservation des organes en cas de greffe. Tous ces milieux naturels abritent par ailleurs des espèces sauvages qui leur sont adaptées, dépendantes, et donc devenues rares également. En somme, il s'agit d'un patrimoine commun à la nation que l'on se doit de préserver et de valoriser.

Espèces emblématiques

La Truite fario (Salmo trutta)

Espèce piscicole « phare », elle affectionne particulièrement les cours d'eau à température fraîche, fort courant et habitats diversifiés : racines, blocs pour les adultes, alors que les juvéniles colonisent plutôt des zones de radiers à hauteur d'eau plus faible. En Limousin, une diminution généralisée des effectifs est notable d'année en année. Les causes sont à rechercher dans la dégradation des habitats – rectifications, recalibrages du lit et des affluents, déforestation sur les bassins versants, construction d'étangs, réchauffement des eaux... – entrainant une destruction ou un colmatage des zones de frayères.

La Littorelle à une fleur (Littorella uniflora)

Vivace aquatique adaptée aux milieux pauvres, elle pousse sur les grèves et bords des étangs, lacs et rivières. Submergée une grande partie de l'année, elle ne fleurit que rarement après exondation entre juin et août. Elle est assez rare en France, mais parfois abondante dans ses stations (propagation végétative importante). Elle est commune localement dans les ruisseaux et étangs de l'ouest de la Montagne limousine. Elle est présente çà et là sur la Vézère et dans le canal.

Le Pic noir (Dryocopus martius)

C'est le plus grand des pics européens. Le plumage adulte est entièrement noir sauf une tache rouge vif étendue du front à la nuque. Essentiellement insectivore, il sonde les bois sur pieds ou les bois morts, pour localiser un gisement de nourriture (fourmis charpentières, insectes saproxylophages). Pour se reproduire il cherche des massifs forestiers de 350 à 800 hectares composés de vieux hêtres, essence dans laquelle il peut forer une cavité pour y nicher. Bien présent sur le plateau de Millevaches, il reste vulnérable face à l'abattage des vieux hêtres.

Conception - réalisation : CEN Limousin (05 55 03 29 07) - décembre 2016- Crédit photo : CEN Limousin